

ANNEX 1

Public redacted

From: Trial Chamber X Communications
Sent: 01 June 2020 08:37
To: Dutertre, Gilles
Cc: Taylor, Melinda; [REDACTED] Doumbia, Seydou; Nsita Luvengika, Fidel; Kassongo, Mayombo; [REDACTED]
Subject: [REDACTED] Trial Chamber X Communications
 RE: rule 68(3) filings and expert qualification: demande de déposer certains mémoires apres 4 heures
Follow Up Flag: Follow up
Flag Status: Flagged

Dear Counsel,

The Single Judge grants the below Prosecution request. Its experts and Rule 68(3) applications due today may therefore be filed [after 16:00](#).

Kind regards,

On behalf of the Single Judge of Trial Chamber X

From: Dutertre, Gilles
 Sent: 01 June 2020 00:10
 To: Trial Chamber X Communications
 Cc: Taylor, Melinda; [REDACTED] Doumbia, Seydou; Nsita Luvengika, Fidel; Kassongo, Mayombo; [REDACTED]
 Subject: rule 68(3) filings and expert qualification: demande de déposer certains mémoires apres 4 heures

Chère Chambre de Première Instance X,

L'Accusation a une quinzaine de mémoires à déposer demain conformément à la date butoir du 1^{er} juin.

Elle s'est efforcée d'en déposer un maximum pendant le WE.

Mais c'est très chronophage avec les formatages et *hyperlinkings* etc... dans le contexte de travail hors les bureaux de la Cour.

Dans ces conditions, l'Accusation fera tout son possible pour déposer le reste de ses mémoires avant 4 heures demain.

Mais il est possible qu'elle ait besoin de plus de temps pour certains.

L'Accusation requiert ainsi la possibilité de déposer certains mémoires en application de la règle 68(3) et concernant la qualification des experts après 4 heures, le tout accompagné de copies de courtoisie.

L'Accusation en remercie la Chambre par avance.

Respectueusement,

Gilles Dutertre